

L'AVEUIL

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TELEPHONE N° 7)
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENVOYÉS
Les annonces sont reçues aux Bureaux
du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille
et dans toutes les Agences de Publicité.

VICTOIRE REPUBLICAINE

M. Gustave Dron, Sénateur du Nord

ELECTION SENATORIALE

du 21 Juin 1914

RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR

ONT OBTENU :

MM. Gustave DRON, Candidat du Congrès Républicain	1.257
DELORY, Collectiviste	467
MERCIER, "Antipaperassier"	631
MALAUQUIN-VILETTE	405
Blancs et nuls	38

M. Gustave DRON EST ÉLU

L'Union Triomphante

Malgré la campagne de violence du Travailleur, et au nom des collectivistes, malgré la tactique perfide de la Dépêche sifflant au nom des républicains, malgré l'attitude plus qu'ambiguë du Réveil au Nord qui fut le représentant rien autre que lui-même, notre éminent ami M. Gustave Dron, candidat de tous les républicains, a été élu par tous les républicains à la fois le premier tour de scrutin à une majorité imposante, dépassant le candidat devenu adonné des électeurs de 636 voix, distanciant le candidat du parti socialiste de 790 voix. De cette victoire triomphante, nos amis se réjouiront deux fois.

Il se réjouiront d'abord parce que son loyal et droit suffrage a succédé à celui de l'Union Dron et qu'ainsi nos amis les républicains du Nord pourront continuer en Sénat avec le même accord, le même harmonis, l'œuvre démocratique à laquelle ils se sont voués.

Il se réjouiront ensuite, parce que la victoire de M. Dron venge noblement notre parti de la défaite passagère qu'il avait eue aux élections législatives, grâce à la splendide coalition des socialistes et des cléricaux de Tourcoing.

Il se réjouiront enfin et surtout, parce que l'heureux événement d'aujourd'hui montre, avec l'évidence implacable des faits, ce que peut l'union, lorsqu'elle est mise au service d'une juste cause.

M. Gustave Dron est sénateur du Nord. Et maintenant ?... Allons-nous oublier les derniers admirables leçons que nous venons d'entendre ? Allons-nous laisser éparpiller cette puissante force de concours et d'amitié dont nous venons de constater les féconds efforts ? Ce serait, en vérité, exagérer la pratique des vertus évangéliques et faire un beau cadeau à nos adversaires, car la force de nos adversaires, ce n'est pas, nous le savons, dans notre faiblesse et dans nos divisions.

Restons unis. Coordonnons nos efforts. Gardons-nous de rompre les rangs. Ceux qui s'y sont brisés cette fois s'y briseront également la fois prochaine si bientôt nous célébrerons, comme nous célébrons aujourd'hui, l'heureuse victoire de la liberté politique, du progrès dans l'ordre et de la justice dans la liberté.

MARTIN-MAMY.

Autour du Scrutin

Le scrutin s'ouvre à 8 heures. Il s'ouvre à 8 heures — sur le papier. A 8 heures, les distributeurs de bulletins sont à leur poste. Ils battent consciencieusement la semelle, ce pendant que quelques agents passent et repassent devant les grilles de la Préfecture. Pour compléter ce tableau électoral, il ne manque que les électeurs.

A 9 heures, les premiers délégués sénatoriaux traversent la place de la République. Le temps est exquis. Un vent léger fait bouger les drapeaux de la préfecture, de beaux drapeaux tout neufs, aux couleurs des délégués tenant des vivres éternelles.

Par petits paquets, les se dirigent vers la salle de vote. Comme on n'est pas menacé de plusieurs tours de scrutin — on sent que la perspective de rester immobile jusqu'à 10 heures du soir ne sourit guère aux délégués — les bureaux sont assez vite formés.

Il sonne un nombre de dix, pourvus chacun d'un ballot fait d'une armature de fer et d'un filon de serge verte.

A l'entrée du bureau, l'électeur prend son enveloppe, une petite enveloppe grise revêtue du cachet de la Préfecture. Puis il pénètre dans l'isoloir. Il y trouve, sur une table mobile, tout ce qu'il faut pour écrire. Son enveloppe close, il soulève le rideau de serge et se trouve en présence des membres du bureau.

Comme tous les délégués se sont déjà servis de l'isoloir aux élections législatives, il ne se produit aucun incident, aucune méprise.

A dix heures, la salle de vote ne présente qu'une animation relative. On ne montre quelques personnes connues : M. le sénateur Poit, MM. les députés Danette et Delory, M. Davaine, maire de Saint-Amand, conseiller général du Nord ; MM. Demolins, Le Clay, Saint-Venant, Leduc, Coupielle, conseillers généraux ; M. Deneuilly, conseiller d'arrondissement ; M. Georges Poit, maire de Loos, etc., etc.

MM. les sénateurs Baras et Trystram ; MM. Le Roy, Guislain, Décaes, Claude Gobin, l'abbé Lamira, députés ; MM. Dehors, Bourdon, Macarez, Desprez, conseillers généraux ; Charles Desalle, maire de Lille ; Clays, ancien sénateur, conseiller général ; Asseline, secrétaire général de la Mairie de Lille ; Vancauwberghe, président du Conseil général du Nord ; Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique ; Delcroix, maire d'Honn, ancien député, etc., etc.

M. Dron est le seul élu. Son succès au premier tour ne fait aucun doute et son succès, qui sont nombreux, débanchent déjà des congratulations. Le résultat est acquis, au lieu de discuter les chances des candidats, on discute maintenant dans la foule des électorales. Et l'on croirait assister à une réunion de famille, si quelques délégués désemparés n'entraient, l'âme en peine et l'œil vague, dans l'imposante salle, à la recherche d'un ton qui leur conviendrait.

La Composition des Bureaux

A 10 heures et demie, les bureaux sont constitués et commencent à fonctionner.

En voici la composition :

BUREAU CENTRAL

Composé d'un président désigné d'avance et de quatre membres choisis ainsi : les deux plus jeunes et les deux plus âgés parmi les électeurs inscrits sur le tableau électoral.

Président : M. Couhé, président du Tribunal Civil de Lille.

Assesseurs : MM. Le Clay, conseiller général ; Lorté, ancien conseiller général ; recueillir des Hospices à Tourcoing ; Delenne, conseiller municipal à Wavrin ; Deborgher, ancien conseiller municipal de Tourcoing ; secrétaire : M. Rousselet.

DANS LA RUE

UNE MANIFESTATION

Comme bien on le pense, les Fêtes Communales et les élections sénatoriales ont attiré à Lille de nombreux visiteurs.

Place de la République, en face de la Préfecture, qui est pavée sur toutes ses faces, de 9 heures du matin, une foule dense et bruyante s'étonne ; il en est de même dans les rues adjacentes, notamment rue Léon-Gambetta, où les cafés font de bonnes affaires.

Un important service d'ordre est organisé par M. Triollet, commissaire de police du 2^e arrondissement et M. l'adjudant de gendarmerie Picq. De 9 à 10 heures, la foule est calme, mais vers 10 heures 1/2, la manifestation est rompue par le passage d'un cortège collectiviste qui, musique en tête, escorte à pleins poumons l'Internationale.

Un instant l'on peut croire qu'une manifestation va se produire ; déjà les agents de la gendarmerie prennent leurs dispositions pour parer à tout évènement qui, en la nuit, dégraderait à pleins poumons l'Internationale.

Fort heureusement il n'en est rien. Les manifestations partent devant les grilles de la Préfecture, et, pendant quelques minutes, se contentent de souffler dans leurs sifflets à roulettes.

Cependant, certains esprits plus échauffés que les rangs du cortège et le bureau des délégués sénatoriaux qui passent alors dans la cour de la Préfecture ; deux ou trois individus, profitant d'une indistinction de la foule, s'évanouissent jusqu'à l'entrée principale et sont les délégués qui, en la nuit, dégraderont à pleins poumons l'Internationale.

La manifestation pacifique est donc vite réprimée, les coupables s'enfuyant à temps pour ne pas être appréhendés par les agents.

Bientôt le calme revient ; de la rue nous arrivent, en la salle de vote les accents des sociétés musicales qui se rendent aux fêtes de Moulins-Lille ; des pêcheurs à la ligne et des crocheteurs, entrent et sortent en liberté, s'arrêtent un moment sur la place de la République et, des fenêtres de la Préfecture, leur ensemble présente un coup d'œil très original.

Un Candidat de la dernière heure

C'est un Original

Vers le milieu de la matinée, on annonce qu'un quatrième candidat se présente ; c'est un nommé Mélaquin, originaire polonois, qui distribue lui-même ses bulletins à la porte, en faisant une propagande bruyante. Déjà lors de l'élection partielle du 19 mars 1911, ce Monsieur, qui aime l'humour et la plaisanterie, avait agi de même.

L'Ouverture du Scrutin

Vers dix heures commencent à arriver en son grand nombre les délégués sénatoriaux qui ont obtenu les renseignements qu'ils désirent en s'adressant à MM. Desroussaux, chef de division à la Préfecture ; Corisier et Gaubert, chefs de bureau.

Le service d'ordre est assuré par la police sous les ordres de MM. Triollet et Hégnier, commissaires, et un piquet de gendarmerie sous les ordres de l'adjudant Picq.

La proclamation des résultats

A midi, M. Couhé, président du bureau central, se lève et déclare que le scrutin est clos.

La dépouille est commencée aussitôt. Les opérations sont rapidement menées. Les premières indications permettent de pronostiquer à coup sûr le succès de M. Dron.

A 1 heure 30, le dépouillement est terminé et le président du bureau central donne lecture des résultats.

MM. Dron, 1257 voix ; Delory, 467 ; Mercier, 632 ; Malauquin, 405 ; Blancs et nuls, 38.

Les Elections précédentes

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiessem, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 62 ; Delory, collectiviste, 23 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 67 voix ; Ghiessem, libéral, 69 ; Debière, radical-socialiste, 34.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiessem, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.

Deux époux se suicident

On a rapporté dans le journal à Combrailles, le couple de M. et Mme. Debière, deux époux étaient dans la mort.

DANS LA RUE

UNE MANIFESTATION

Comme bien on le pense, les Fêtes Communales et les élections sénatoriales ont attiré à Lille de nombreux visiteurs.

Place de la République, en face de la Préfecture, qui est pavée sur toutes ses faces, de 9 heures du matin, une foule dense et bruyante s'étonne ; il en est de même dans les rues adjacentes, notamment rue Léon-Gambetta, où les cafés font de bonnes affaires.

Un important service d'ordre est organisé par M. Triollet, commissaire de police du 2^e arrondissement et M. l'adjudant de gendarmerie Picq. De 9 à 10 heures, la foule est calme, mais vers 10 heures 1/2, la manifestation est rompue par le passage d'un cortège collectiviste qui, musique en tête, escorte à pleins poumons l'Internationale.

Un instant l'on peut croire qu'une manifestation va se produire ; déjà les agents de la gendarmerie prennent leurs dispositions pour parer à tout évènement qui, en la nuit, dégraderait à pleins poumons l'Internationale.

Fort heureusement il n'en est rien. Les manifestations partent devant les grilles de la Préfecture, et, pendant quelques minutes, se contentent de souffler dans leurs sifflets à roulettes.

Cependant, certains esprits plus échauffés que les rangs du cortège et le bureau des délégués sénatoriaux qui passent alors dans la cour de la Préfecture ; deux ou trois individus, profitant d'une indistinction de la foule, s'évanouissent jusqu'à l'entrée principale et sont les délégués qui, en la nuit, dégraderont à pleins poumons l'Internationale.

La manifestation pacifique est donc vite réprimée, les coupables s'enfuyant à temps pour ne pas être appréhendés par les agents.

Bientôt le calme revient ; de la rue nous arrivent, en la salle de vote les accents des sociétés musicales qui se rendent aux fêtes de Moulins-Lille ; des pêcheurs à la ligne et des crocheteurs, entrent et sortent en liberté, s'arrêtent un moment sur la place de la République et, des fenêtres de la Préfecture, leur ensemble présente un coup d'œil très original.

Un Candidat de la dernière heure

C'est un Original

Vers le milieu de la matinée, on annonce qu'un quatrième candidat se présente ; c'est un nommé Mélaquin, originaire polonois, qui distribue lui-même ses bulletins à la porte, en faisant une propagande bruyante. Déjà lors de l'élection partielle du 19 mars 1911, ce Monsieur, qui aime l'humour et la plaisanterie, avait agi de même.

L'Ouverture du Scrutin

Vers dix heures commencent à arriver en son grand nombre les délégués sénatoriaux qui ont obtenu les renseignements qu'ils désirent en s'adressant à MM. Desroussaux, chef de division à la Préfecture ; Corisier et Gaubert, chefs de bureau.

Le service d'ordre est assuré par la police sous les ordres de MM. Triollet et Hégnier, commissaires, et un piquet de gendarmerie sous les ordres de l'adjudant Picq.

La proclamation des résultats

A midi, M. Couhé, président du bureau central, se lève et déclare que le scrutin est clos.

La dépouille est commencée aussitôt. Les opérations sont rapidement menées. Les premières indications permettent de pronostiquer à coup sûr le succès de M. Dron.

A 1 heure 30, le dépouillement est terminé et le président du bureau central donne lecture des résultats.

MM. Dron, 1257 voix ; Delory, 467 ; Mercier, 632 ; Malauquin, 405 ; Blancs et nuls, 38.

Les Elections précédentes

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiessem, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 62 ; Delory, collectiviste, 23 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 67 voix ; Ghiessem, libéral, 69 ; Debière, radical-socialiste, 34.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiessem, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

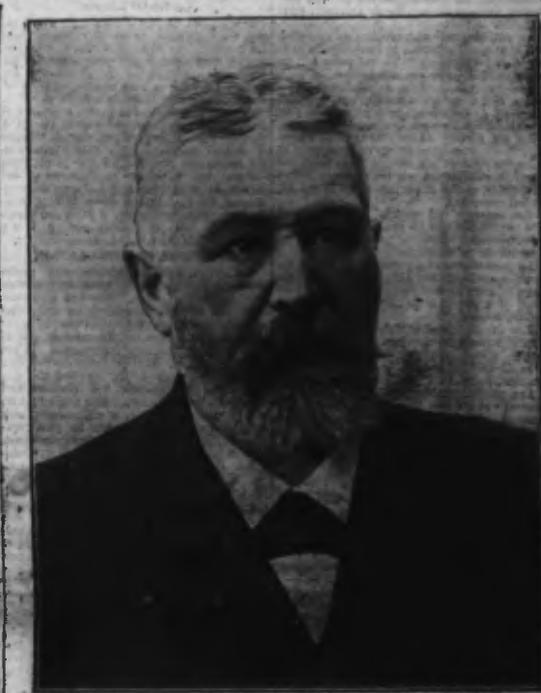
Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.

Deux époux se suicident

On a rapporté dans le journal à Combrailles, le couple de M. et Mme. Debière, deux époux étaient dans la mort.



M. Dron, sénateur du Nord

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiessem, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 62 ; Delory, collectiviste, 23 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 67 voix ; Ghiessem, libéral, 69 ; Debière, radical-socialiste, 34.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiessem, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiessem, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 62 ; Delory, collectiviste, 23 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 67 voix ; Ghiessem, libéral, 69 ; Debière, radical-socialiste, 34.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiessem, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.

Election du 19 Mars 1911

Il s'agissait de remplacer M. Girard, décédé.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

MM. Brackens de Hugo, progressiste, 150 ; Lape, radical, 65 ; Ghiessem, libéral, 74 ; Debière, radical-socialiste, 62 ; Delory, collectiviste, 23 ; Malauquin, indépendant, 1 ; Au deuxième tour de scrutin, obtiennent :

MM. Lape, républicain radical, 67 voix ; Ghiessem, libéral, 69 ; Debière, radical-socialiste, 34.

Au troisième tour de scrutin obtiennent :

MM. Ghiessem, 1161 voix ; Debière, 1215 ; M. Debière était élu avec 54 voix de majorité.

Election du 21 juin 1908

M. Henry Soufflot, radical, était élu au premier tour par 1.226 voix contre 105 à M. Vandenbusche ; 345 à M. Delory ; 172 à M. Debière ; 121 à M. Erard Eliez.

Il s'agissait de remplacer M. Erard Eliez.

Election du 7 janvier 1906

Il s'agissait de renouvellement complet de la représentation sénatoriale.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissaient de la façon suivante :

Liste progressiste : MM. Lape, 508 voix ; Châtellain, 490 ; Deval, 416 ; Derwaux, 461 ; Dransart, 402 ; Feucheur, 412 ; Ghiessem, 440 ; Mouscléty, 370.

Liste libérale : MM. Dumont, 308 ; Jeanneux, 271 ; Serive, 229 ; Armand, 176 ; Despont-Dron, 715 ; H. Namur, 695 ; Em. Moreaux, 633 ; Paul Jean, 576.

Liste radicale : M. Maxime Lecomte, 1116 voix ; Pollet, 1165 ; Girard, 1127 ; Trystram, 1144 ; Heyes, 1137 ; Boreca, 1119 ; Debière, 1013 ; Erard Eliez, 1110.

Liste collectiviste : MM. Delory, 161 voix ; Ed. Delealle, 166 ; R. Carrière, 161 ; R.